

**Infodroits, association régie par la loi du 1er juillet 1901,
est une structure d'aide à l'accès au droit animée
par des juristes généralistes
au moins titulaires d'une maîtrise en droit.**

Lieux de permanence en Gironde :

C.U.B : Bordeaux (Village Saint Michel / Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux Nord / CAF de la Gironde) - Floirac (Centre social—Point Relais CAF) - Lormont (Maison de la Justice et du Droit des Hauts de Garonne) - Mérignac (Centre Social de Beaudésert / Maison des Associations) - Pessac (Maison du Droit).

Haute Gironde : Saint André de Cubzac (Communauté de communes) - Saint Savin (Maison de services publics).

Médoc : Cissac (Mairie) - Pauillac (MDSI) - Saint Estèphe (Mairie) - Saint Sauveur (Mairie) - Carcans (Mairie) - Lacanau (Mairie) - Hourtin (Mairie) - Avensan (Mairie) - Castelnau (MDSI) - Listrac (Mairie).
Lesparre (Communauté de communes).

Sud Gironde : Cadillac (Mairie / MDSI) - Langon (RPA / Mission Locale).
Beautiran (Mairie)

Nous développons nos activités, avec le soutien de la Préfecture de Région Aquitaine (S.G.A.R) - Conseil Régional d'Aquitaine - Conseil Général de la Gironde - Préfecture de la Gironde - Centre Départemental d'Aide à l'Accès au Droit- Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde - Communauté de communes Cœur Medoc - Communauté de Communes du Centre Médoc - Avensan - Beautiran- Bordeaux - Castelnau de Médoc - Cadillac - Carcans - Grignols - Hourtin - Lacanau - Langon - Listrac - Lormont -Mérignac - Pessac - Préchac - Saint André de Cubzac - Saint Savin **et en partenariat avec les services de la Justice - Université Bordeaux Montesquieu.**

Siège social : 23 allée des tulipes - 33600 PESSAC
<http://www.infodroits.org>
Téléphone : 05.56.45.25.21
Télécopie : 05.56.15.80.90
Mail : infodroits@infodroits.org

Les juristes d'Infodroits ne sont pas habilités au conseil, à rédiger des actes et à vous représenter en justice. Si vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à nous consulter.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE